DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 JUIN 2024 à 19H00



N°066/2024 - Déploiement de la vidéo-protection sur le quartier des Vavres à Saint-Denis-les-Bourg

Conseillers en exercice: 25 – Présents: 19 – Excusés avec Pouvoir: 5 – Excusé sans Pouvoir: 1

Absents: 0 - Votants: 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 5 JUIN, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 30 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Guillaume FAUVET, Maire.

ETAIENT PRESENTS:

Mesdames, Messieurs:

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOUVARD Patrick, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Mesdames, Messieurs:

BOILEAU Marc (pouvoir donné à Evelyne DOUVRE), **BULIARD Sylvie** (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA), **CHAUDET Lydie** (pouvoir donné à Patricia TRICHOT), **MIRALLES Bruno** (pouvoir donné à Patrick BOUVARD), **MONTEIRO Rita** (pouvoir donné à Stéphane RONGEAT).

ETAIT EXCUSÉE SANS POUVOIR:

Madame ROUSSEL Céline

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CONSIDERANT la nécessité d'installer des caméras de vidéo-protection sur le gymnase des Vavres à Saint-Denis-les-Bourg,

CONSIDERANT que ce projet peut faire l'objet d'une subvention d'investissement de la part du Département de l'Ain au titre des Pactes de Territoire 2024-2026 à hauteur de 30% du projet, soit 4 340,69 €.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE à solliciter auprès du Département la subvention d'investissement prévue pour le déploiement de la vidéo-protection sur le gymnase des Vavres à Saint-Denis-les-Bourg, pour un montant de 4 340,69€, soit 30 % du montant du projet.

La recette correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240605-066-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2024 Publication : 14/06/2024

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,

Guillaume FAUVET

Le secrétaire Patrick BOUVARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 001-210103446-20240605-066-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2024 Publication : 14/06/2024